

Message du Conseil communal au Conseil général n° 173 du 25 octobre 2021

OBJET : Prendre connaissance et statuer sur un crédit cadre de CHF 937'400.- pour la création de trois cours d'école dans les villages de Courfaivre, Glovelier et Bassecourt.

1. Préambule / Objet

Les différentes cours d'école dans les villages sont désuètes et ne correspondent plus aux normes qu'une commune se doit d'appliquer pour la sécurité des enfants.

Ces cours d'école sont très utilisées par les enfants du village et des alentours, mais surtout par tous les élèves des classes d'école.

Différents projets ont vu le jour et plusieurs groupes de travail ont cherché à trouver des solutions pour rendre ces cours d'école plus attractives pour les enfants ainsi que pour permettre de combiner d'autres événements à ces différents endroits. Ces projets ont abouti et permettent aujourd'hui d'établir un message comprenant trois cours d'école dont les projets sont décrits ci-dessous.

2. Introduction

A l'heure du numérique, il est d'autant plus important que les enfants sortent et prennent l'air. Jouer est fondamental pour le développement d'un enfant. Les aires de jeux contribuent à l'épanouissement de ceux-ci, stimulent leur assurance et leur confiance en eux. La nécessité d'avoir des espaces correspondant à ces besoins est importants pour les Autorités communales.

Plusieurs aspects ont été relevés par les différentes commissions et groupe de travail en lien avec les cours d'école. Nous pouvons notamment citer les possibilités pédagogiques avec un projet axé sur la biodiversité à Glovelier, le besoin d'un espace centré dans le village de Bassecourt pouvant avoir plusieurs utilités comme des manifestations ou un marché ou encore le fait d'amener un espace jeu comme la proposition concernant le village de Courfaivre.

Les places de jeux sont un lieu de vie essentiel dans les villages. Elles permettent aux enfants de jouer et d'interagir les uns avec les autres ce qui favorise les liens sociaux et l'affirmation de soi. D'autre part, les places de jeux incitent également à la rencontre entre parents, grands-parents, etc. Des échanges intergénérationnels se créent et de nouvelles connaissances se développent. Ces rencontres sont très enrichissantes pour tout le monde et favorisent le vivre-ensemble.

En plus de l'aspect social, les aires de jeux peuvent assurer une contribution écologique. Au cours des dernières décennies, l'état de la diversité biologique s'est clairement dégradé. Environ un tiers des espèces présentes dans notre pays sont menacés. Les aménagements prévus contribueront à promouvoir la biodiversité et à sensibiliser les enfants à la nature et au service important qu'elle fournit de manière ludique.

Bassecourt

Suite à l'assainissement de l'école primaire, il était prévu un montant pour la réalisation de la cour d'école. Le projet a ensuite évolué pour permettre d'avoir une cour d'école tout en laissant assez d'espace pour d'autres événements (manifestations, fêtes du village, etc.). Un groupe de travail a alors été mis sur pied pour avancer sur plusieurs variantes différentes. Le but étant d'intégrer également le nouveau bâtiment scolaire et de scinder la réalisation en deux étapes entre le Nord et le Sud de l'école.

Courfaivre

Une demande quant à la possibilité de mettre en place des jeux éducatifs à Courfaivre a été proposée aux Autorités communales. Celle-ci a été intégrée par le groupe de travail dans le projet afin de permettre une réalisation, en partie financée par le bénéfice que les enseignants et les élèves ont réalisé lors d'activités scolaires (petit marché de Printemps, théâtres, etc.).

Glovelier

Un groupe de travail composé d'enseignants de Glovelier a mis sur pied un concept d'aménagement de la cour d'école qui favorise la biodiversité. Cette dimension environnementale amène un aspect pédagogique et rejoint un objectif cantonal dans le cadre des « jardins vivants ».

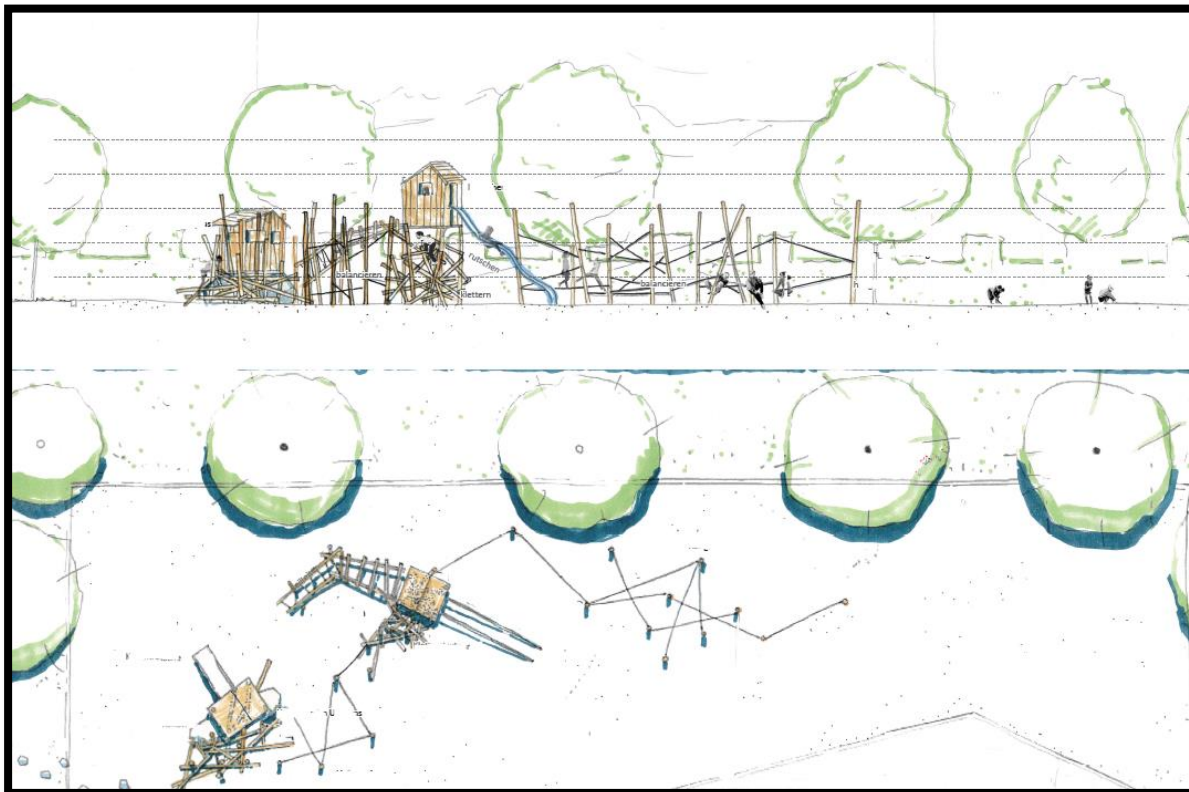
Les enfants feront de nombreux apprentissages comme la saisonnalité des fruits et des légumes grâce au potager, le service rendu par les abeilles qui survoleront la prairie ou la gestion d'un poulailler. Ils seront directement au contact avec la nature et ses bienfaits. Ils apprendront à adopter des comportements respectueux de l'environnement dès leur plus jeune âge.

Voici différents concepts qui permettraient également de viser à une harmonisation des différentes places de jeux dans les villages.

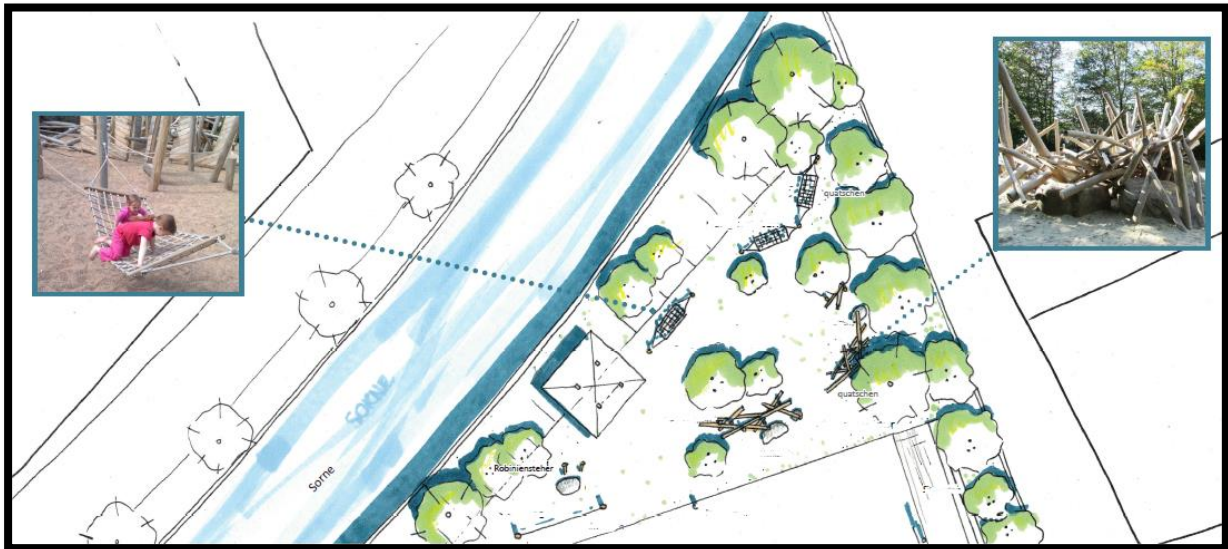
3. Considérations générales

Bassecourt

Le concept de Bassecourt inclut le fait de rendre la place de la cour d'école plus vivante et également de créer une uniformité entre la partie Nord et Sud du bâtiment. La place sera arborisée de manière à amener de l'ombre autour de ce grand espace.



Partie sud : projet Bassecourt



Partie Nord : projet Bassecourt

Le projet se veut proche de la nature et comprend une quantité plus importante d'essences qui seront choisies en fonction des besoins ainsi que des jeux en bois donnant la possibilité à plusieurs enfants de jouer en même temps sur les différents aménagements.

La partie Sud permet d'avoir une place suffisamment grande pour que des manifestations s'y tiennent. L'espace jeux comprendra un sol en herbe et des copeaux dans les parties où du mobilier est installé. L'enrobé bitumeux sera également refait dans la partie Sud de la place.

Il est également à noter que le projet permet la création d'un espace destiné à accueillir un marché ouvert et comprend l'infrastructure permettant une alimentation électrique de ce secteur pour répondre à ce besoin ainsi qu'à la motion concernant la mise en place d'un marché au sein de la commune. La place destinée à accueillir ce marché ou permettant la mise en place d'autres manifestations se trouve ci-dessous :



Glovelier

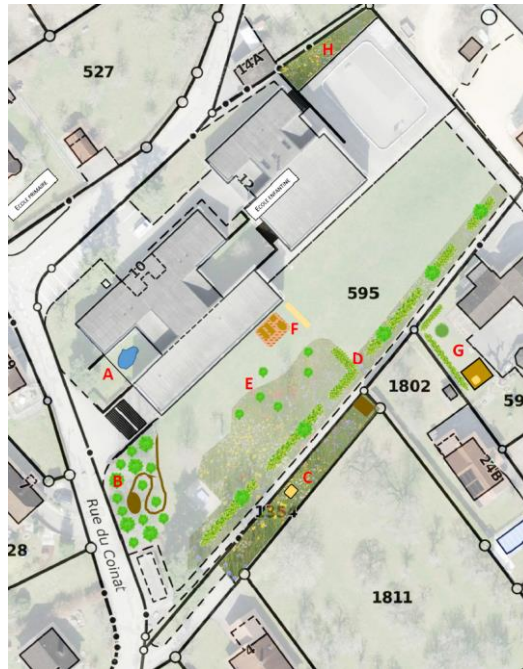
Le concept du village de Glovelier est basé sur des aménagements extérieurs favorisant la biodiversité et est composé, entre autres d'un plan d'eau, de l'aménagement d'une surface de potagers, d'un sentier pieds nus, d'un poulailler avec parc et de l'ensemencement d'une prairie fleurie sèche. Ce projet est en phase avec un concept cantonal visant à favoriser les jardins vivants. Il vise un but pédagogique pour les enfants et permet également de lier amusement et apprentissage.



Sentier pieds nus



Potager permaculture



Plan de situation projet de Glovelier

Courfaivre

Le concept de Courfaivre comprend également des espaces jeux en bois sur une surface qui sera composée de gazon et de copeaux dans les espaces comprenant du mobilier. Il est prévu des jeux éducatifs comme un jeu d'équilibre et qui permettent à plusieurs enfants de jouer en même temps lors des récréations. Il est relevé que les différents projets présentés s'inscrivent tous dans les normes BPA en vigueur actuellement.





Plan de situation projet de Courfaivre

4. Procédure

Le projet est actuellement en consultation auprès de différentes instances afin de déterminer les subventions qui seront allouées.

Le projet sera découpé en plusieurs étapes inscrites dans la planification afin de répartir la charge financière sur 2 ans. La volonté étant de permettre de réduire les coûts en trouvant des synergies durant les travaux du projet d'agrandissement des 4 classes.

Un projet global permet également de faciliter les aspects administratifs ainsi que d'avancer de manière synchronisée dans les différentes phases de réalisation.

Afin de permettre un suivi optimal du projet, un BAMO est proposé par les Autorités communales. Cela permettra ainsi de permettre la réalisation dans les temps ainsi que de gérer les dépenses du projet de manière fine.

5. Délai de réalisation

Les travaux de réalisation seront effectués de manière à permettre de réaliser en premier lieu le projet de la partie Sud de Bassecourt (2022) suivi du projet de Glovelier (automne 2022) puis Courfaivre (printemps 2023) et enfin la partie Nord de Bassecourt (2023).

Il est possible d'effectuer les différents travaux de manière simultanée afin de permettre une réalisation plus rapide dans les différents lieux.

6. Coût des travaux et/ou études

A) Places de jeux Bassecourt - site Ecole primaire

Désignation	Zone	Devis HT	Coût TTC*
Partie Nord - génie civil	Global	138 100	48 800
Partie Sud - génie civil	Global	362 700	390 700
Fourniture et pose de jeux	Jeux	99 200	106 900
Investissement brut		600 000	646 400
Subventions (demandes en cours)			
SEN			
LORO			
Patenschaft			
Autres			
Investissement net			646 400
*montants indiqués en CHF - TVA comprise			

B) Places de jeux Courfaivre - site Ecole primaire

Désignation	Zone	Devis HT	Coût TTC*
Fourniture et pose de jeux	Jeux	26 311	28 400
Investissement brut		26 311	28 400
Subventions (demandes en cours)			
SEN			
LORO			
Patenschaft			
Autres - Fond école primaire			7 047
Investissement net			21 353
*montants indiqués en CHF - TVA comprise			

C) Projet Biodiversité Glovelier - site Ecole primaire

Désignation	Zone	Devis HT	Coût TTC*
Devis Aménat - prestations de tiers	Global	107 626	116 000
Devis Aménat - prestations propres	Global	6 240	6 800
Fourniture de jeux	jeux	10 512	11 400
Investissement brut		124 378	134 200
Subventions (demandes en cours)			
SEN			
LORO			
Patenschaft			
Autres			5 000
Investissement net			129 200
*montants indiqués en CHF - TVA comprise			

D) Récapitulation

Désignation	Zone	Devis estimatif global	Coût variante proposée
A) Places de jeux Bassecourt - site Ecole primaire		600 000	646 400
B) Places de jeux Courfaivre - site Ecole primaire		26 311	28 400
C) Projet Biodiversité Glovelier - site Ecole primaire			124 378
Honoraires	6.00%	44 667	48 200
Divers et imprévus	10.00%	74 445	80 200
Sous-total aménagement		869 801	937 400
Subventions (demandes en cours)			
SEN			-
LORO			-
Patenschaft			-
Autres			12 047
Investissement net			925 353
*montants indiqués en CHF - TVA comprise			

7. Considérations financières

L'investissement brut porte sur un montant de CHF 937 400.-

Investissement **CHF 937'400.-**

La demande de crédit porte sur un montant de **CHF 937'400.-**

Donner compétence au Conseil communal pour gérer le financement et la réalisation de l'objet.

8. Financement

Le dossier a été soumis aux instances cantonales pour l'obtention de subventions et a obtenu un préavis favorable. Le montant des subventions n'est cependant pas encore déterminé.

La dépense couverte par voie d'emprunt est la suivante :

Montant du crédit pour la réalisation	CHF	937 400.-
Subventions et participations « acquises »		
Subventions et contributions – à recevoir	CHF -	12 000.-
<u>Montant compris dans le projet de rénovation de l'EP Bassecourt</u>	<u>CHF -</u>	<u>40 000.-</u>
Solde à financer	CHF	885 400.-

Recours à l'emprunt CHF 885 400.-

NB : Les subventions sont octroyées au terme des travaux de construction, elles seront donc portées en déduction de l'emprunt initial lors de la consolidation de ce dernier.

Dépréciation annuelle (amort. comptable) - linéaire sur la valeur à neuf :

Pour les dépenses liées aux aménagements de génie civil, le décret concernant l'administration financière des communes (RSJU 190.611) fixe la durée de vie à 25 ans, pour la catégorie « terrains bâtis – autres », soit un taux d'amortissement de 4,00%. Pour les jeux, qui entrent dans la catégorie du mobilier urbain, la durée de vie est fixée à 10 ans, le taux d'amortissement applicable est de 10,00 %.

Les projections ci-dessous ne tiennent pas compte des subventions.

A) Places de jeux Bassecourt - site Ecole primaire

Charge financière - montants en CHF		
Taux d'amortissement comptable	4.00%	28 840
Catégorie "Terrains bâtis - autres"		
Durée amortissement comptable	25 ans	
Charge d'intérêt maximale, calculée sur un taux moyen de 1.0 %		7 210
Total de la charge financière annuelle		36 050

B) Places de jeux Courfaivre - site Ecole primaire

Charge financière - montants en CHF		
Taux d'amortissement comptable	4.00%	2 072
Catégorie "Terrains bâtis - autres"		
Durée amortissement comptable	25 ans	
Charge d'intérêt maximale, calculée sur un taux moyen de 1.0 %		518
Total de la charge financière annuelle		2 590

C) Projet Biodiversité Glovelier - site Ecole primaire

Charge financière - montants en CHF		
Taux d'amortissement comptable	4.00%	5 678
Catégorie "Terrains bâtis - autres"		
Durée amortissement comptable	25 ans	
Charge d'intérêt maximale, calculée sur un taux moyen de 1.0 %		1 420
Total de la charge financière annuelle		7 098

D) Récapitulation

Charge financière - montants en CHF		
Taux d'amortissement comptable	4.00%	31 628
Catégorie "Terrains bâtis - autres"	790 700	
Durée amortissement comptable	25 ans	
Taux d'amortissement comptable	10.00 %	14 670
Catégorie "Mobilier urbain"	146 700	
Durée amortissement comptable	10 ans	
Charge d'intérêt maximale, calculée sur un taux moyen de 1.0 %	1.0 %	9 254
Total de la charge financière annuelle		55 552

Charges annuelles totales du projet (hors subventions) CHF 56 600.-

A charge du compte général.

Charge financière annuelle

Les charges annuelles d'entretien seront portées à charge du compte de bâtiments scolaires.

9. Préavis des autorités

Le Conseil communal, préavise favorablement cet objet et invite le Conseil général à adopter ce crédit et à édicter l'arrêté le concernant.

Haute-Sorne, le 29 septembre 2021

Au nom du Conseil communal
Le Président Le Chancelier

Jean-Bernard Vallat

Raphaël Mérillat